

SYNTHESE PREMIER DEBAT DES CHOIX 9 FEVRIER 2019

Animé par Jean Marc JOURDAN, militant de l'Education Populaire.

PRESENTATION

Frank MONMAGNON rappelle l'historique du projet associatif de l'Art des Choix. Au-delà de refaire vivre un lieu de convivialité à Chony (Bar-Restaurant), les adhérents sont invités à s'approprier ce lieu pour différents projets : expositions, soirées musicales, conférences...ect ;

Bernard BARREL précise les objectifs du débat à la fois nécessaire compte tenu de l'actualité mais aussi dans une configuration différente de celle souvent proposée par l'état (visite d'Emmanuel MACRON à Valence), par les MJC de Valence (qui reprennent les 4 thématiques choisies par l'état). Si tous les thèmes peuvent être abordés, il faudra plutôt rechercher des solutions collectives que de se limiter à l'inventaire « de ce qui ne va pas ». Il conviendra aux participants de décider de la suite qui sera donnée à ce débat : programmation d'autres rencontres sur une thématique choisie ? Communication de la production à des élus ?

Jean Marc JOURDAN présente les modalités du débat : tout le monde doit pouvoir s'exprimer à égalité, nécessité de s'écouter et de se respecter quel que soit le sujet abordé. Il aura une fonction de modérateur pour gérer la prise de parole. Il propose que chacun écrive sur un bout de papier un ou plusieurs sujets qu'il souhaite aborder de façon à définir les thématiques prioritaires.

CHOIX DES THEMATIQUES

A 19 H 30, la douzaine participants, plutôt âgés (beaucoup de retraités), acceptent ses modalités et 2 thématiques sont retenues pour démarrer : démocratie et fiscalité. La démocratie regroupe aussi le vote blanc, la 5^{ème} République et les valeurs communes. La fiscalité est plutôt envisagée sur le plan de la justice sociale : justice, taxe des carburants, partage richesse et savoirs, seuil de pauvreté/seuil de bien vivre...2 demandes sont à noter sur l'écologie et une sur le service militaire, et une autre sur le chômage.

DEMOCRATIE

La crédibilité de la démocratie de délégation est remise en cause : engagements électoraux non tenus, réunions électorales sans débat contradictoire, emprise trop importante des partis politiques sur les décisions des élus, de moins en moins de participation des citoyens aux élections, non prise en compte des votes blancs, manque de responsabilité des citoyens qui critiquent mais restent « passifs », risque d'affrontement

entre français, référence à des périodes « sombres » de notre pays (guerre d'Algérie), faut-il accepter de donner le pouvoir à des élus ? Quelles valeurs souhaitons-nous qu'ils portent ? Dépendance des élus et des médias vis-à-vis de la finance. Faible représentation des élus compte tenu de l'abstention. Pourtant la démocratie de délégation semble nécessaire pour décider des modalités du vivre ensemble sur un territoire important ou pour résoudre des situations complexes.

Le modérateur interroge sur les solutions car, jusque-là, seul un intervenant à proposer de revenir à une élection avec plus de proportionnelle. Sont discutés (sans être partagés collectivement) : rendre le vote obligatoire ? Nécessité d'un quorum à atteindre pour être élu en prenant en compte les votes blancs voire les abstentions ? Tirage au sort d'une partie d'une assemblée délibérative ? Beaucoup de réticences sont exprimées sur cette dernière solution : le « tiré au sort » ne serait pas forcément volontaire, il pourrait être manipulé, nécessité d'un accompagnement comme pour les tribunaux d'assises, du coup, la question statut de l'élu est soulevée. Il serait aussi nécessaire d'apprendre dès l'école à réussir collectivement et pas individuellement, à former des citoyens et pas des consommateurs. Nécessité que les élus rendent compte de leur mandat (avec nouvelle consultation populaire si changement de programme).

Des comparaisons sont établies (sans de véritables démonstrations crédibles) avec la Suisse pour la pratique référendaire (qui en ferait un pays plus inégalitaire ?), avec la Finlande pour l'éducation (qui en ferait un pays plus égalitaire dans la réussite scolaire et sociale ?).

FISCALITE

Le manque de justice et de lisibilité des impôts fait l'unanimité à travers divers exemples (appuyées par des démonstrations comptables qui ont pu paraître hasardeuses) : la taxe sur les carburants financent les routes pour les urbains et non les ruraux, optimisation (fraude ?) et exonération fiscale (CICE) excessives des entreprises du CAC 40, manque de progressivité de l'impôt suivant les revenus, TVA = impôt injuste, inégalité de traitement fiscal entre les entreprises (même s'il faut distinguer les grosses des petites) et les particuliers...

Le modérateur intervient pour relancer le débat sur les solutions pour que la fiscalité soit plus « égalitaire ». Premier débat contradictoire sur le retour de l'ISF qui provoquerait un exode des riches dans d'autres pays... Certains disent qu'ils partent, d'autres qu'ils n'en partiront pas tant que

cela. On peut aussi lutter contre le dumping fiscal au moins à l'échelle européenne, et que la solution n'est pas forcément à l'échelle uniquement de notre pays. Idem concernant l'évasion fiscale malgré les scandales à répétition dénoncés par la presse mondiale. Il est aussi proposé une meilleure utilisation de l'impôt avec éventuellement plus de lisibilité ; par exemple que les recettes des radars soient investies dans la sécurité routière. S'en suit une discussion sur l'emplacement des radars : qui décide ? Le médiateur (qui a été élu local) rappelle que les élus sont associés et que ce ne sont pas que des techniciens qui décident...Le débat devient brouillon en passant d'un sujet à l'autre sans en approfondir un suffisamment pour dégager une piste de solutions. A 21 h 20, le médiateur propose d'arrêter pour aujourd'hui en regrettant que tous les sujets n'aient pu être abordés.

DEROULEMENT

Manque d'écoute avec des participants semblent-ils peu habitués à l'exercice, mais plutôt à des « discussions de comptoir » comme le rappelait une participante. Il a fallu plusieurs interventions répétées du médiateur, et d'autres participants, pour qu'une personne cesse de mobiliser la parole en la coupant systématiquement pour donner son avis. Une nouvelle règle (du « stylo ») a du être mis en place au milieu du débat pour distribuer la parole. Peu de participants souhaitent renouveler l'expérience, il s'avère que l'exercice démocratique demande beaucoup d'énergie...

CONCLUSION DU REDACTEUR DE LA SYNTHÈSE

Une synthèse n'est pas la retranscription intégrale ou résumée de toutes les interventions, mais la recherche des réflexions communes qui ont pu être engagées malgré les divergences sur chaque sujet (comme le rappelait un participant au début du débat : « qu'est ce qui nous rassemblent ? »). Cet essai de synthèse a été rédigé par Bernard BARREL à partir de différentes prises de notes de participants. Elle n'est pas objective puisqu'elle conclut que les objectifs du débat n'ont pas été atteints ni par la qualité de l'écoute, ni par les solutions proposées. Cette insatisfaction semblait partagée à la fin par la plupart des participants, qui apparaissaient pourtant bien motivés au départ. Compter uniquement sur un modérateur, qui a pourtant bien rempli son rôle, pour animer ce débat s'est avéré insuffisant. Il aurait peut-être fallu un temps de préparation individuelle et un recadrage du débat (ne relevant pas seulement de la modération mais de l'orientation) pour approfondir certains sujets...